NUMERO LXVIII.

NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 24. Août 1804.

De CONSTANTINOPLE, *le* 10. *Juillet.*

LE renouvellement de la Révolte des Partisans d'*Abdul-Wechab*, sous la conduite du Fils de ce fameux Sectaire, a été le sujet d'une Lettre très-vive du *Sultan* au *Grand-Visir*. *Sa Hautesse*, en écrivant sur le champ de sa propre main au Premier-Ministre, pour lui exprimer sa douleur sur la renaissance des troubles dangereux de l'*Arabie*, doit effectivement lui avoir fait à ce sujet de sérieux reproches. *Sa Hautesse* a donné clairement à entendre à son Ministre, qu'à ses yeux il n'avoit pas fait assez pour soumettre & contenir une Secte armée, qui menace à-la-fois l'Etat & la Religion. On est dans l'attente de l'effet, que cette censure, accompagnée de l'ordre de prendre sans délai des mesures plus efficaces, va produire sur la conduite du Ministre. De son côté, le *Grand-Seigneur*, mécontent aussi du Pacha de *Gedda*, qui s'est laissé repousser par le jeune *Abdul-Wechab*, a aussi-tôt remplacé le dit Gouverneur: Il a conféré son Gouvernement à un ci-devant Pacha, qui demeuroit jusqu'ici à *Alcppo*, le chargeant de se mettre immédiatement à la tête de toutes les Troupes de la Contrée de *Gedda*. En même tems les ordres les plus pressans ont été expédiés de la part du *Sultan* au Pacha de *Bagdad*, pour se réunir avec ses Forces au Corps-d'Armée du nouveau Gouverneur de *Gedda*.

Ce qui ne peut qu'avoir rendu plus forte l'impression, que les rapports des nouvelles excursions des *Arabes* rebelles ont faite sur l'esprit de l'Empereur *Turc*, c'est que les Couriers de la *Syrie*, qui ont transmis ces fâcheux rapports, en ont apporté aussi de très-desagréables sur l'état des choses dans la dernière Province même. *Ismaël-Pacha*, qui, depuis la mort de *Djezzar-Pacha*, étoit provisoirement en possession du Gouvernement de *St. Jean-d'Acre*, refuse de le céder maintenant à *Ibrahim*-Pacha, que le *Grand-Seignenr* en a investi. Le Peuple même paroît avoir épousé la Cause d'*Ismaël*; il a chassé de *Damas* le Sous-Pacha, qu'*Ibrahim* avoit envoyé en cette Ville-là pour y résider & gouverner en son nom.

Deux Frégates *Russes*, qui avoient conduit de la *Mer-Noire* à *Corfou* des Troupes de la même Nation, ont repassé dernièrement par les *Dardanelles* pour *Sébastopol*. Il se trouve en ce moment dans le Port de *Constantinople* une Frégate *Britannique*, qu'on y est occupé à réparer, & qui doit ensuite escorter d'ici à *Malte* plusieurs Bâtimens Marchands, qui sont allés chercher des Grains à *Odessa* pour le compte du Gouvernement *Anglois* de la dite Isle.

De VIENNE, *le* 9. *Août.*

Les grandes Manoeuvres de l'Armée *Autrichienne* de cette année ont commencé le 6. du mois courant par celles du Camp de *Pest* en *Hongrie*. L'Archiduc *Charles*, qui avoit eu le dessein d'aller assister à toutes, en a été empêché par rapport aux premières. Une nouvelle indisposition est survenuë au Prince, & l'a retenu à *Vienne*. Cette indisposition n'est cependant que légère; & il y a tout espoir, que Son Altesse pourra se rendre aux Revuës suivantes de *Brunn* & de *Prague*, en *Moravie* & en *Bohème*, pour lesquelles on se promet sa présence, ainsi que celle de Sa Majesté Impériale même.

Notre Cour continuë de s'occuper de tout ce qui peut rendre à la Ville de *Vénise* son ancienne splendeur, sous le rapport des relations Commerciales. C'est dans ce but, comme pour l'avantage général de la Navigation Maritime *Autrichienne*, que *Vénise* a été déclarée Port-franc. Les mêmes motifs font préparer maintenant l'établissemen: dans la même Ville d'une nouvelle Banque de revirement, qui aura la garantie Impériale: Cent-trente Maisons de Commerce, encouragées par la perspective de ce privilège, se sont engagées à fournir en commun un fonds très-considérable, pour servir aux opérations de la Banque à créer.

On donne aussi un soin particulier à l'amélioration de l'état des autres Possessions nouvelles de la Maison d'*Autriche*. L'Administration publique s'ameliore journellement dans les deux nouvelles Provinces *Autrichiennes*, la *Dalmatie*, & l'*Albanie*. Les

Postes, qui autrefois n'étoient connuës dans l'un ni l'autre de ces Pays, y sont maintenant généralement organisées. De grandes Routes, dont on y manquoit, viennent d'être construites. Aussi les communications des *Dalmatiens* & des *Albaniens* avec les autres Habitans des Etats *Autrichiens* sont devenuës, depuis un an environ, plus fréquentes que jamais. Le nouveau Gouverneur de ces deux Provinces, le Feld-Maréchal *Brady*, s'y est rendu depuis peu à son poste.

Les avis de la *Servie*, touchant les troubles de cette Province *Turque*, que *Bekir*-Pacha étoit venu appaiser, tardent beaucoup à devenir pacifiques. Le Plénipotentiaire de la *Porte* paroît d'abord avoir tâché en vain d'établir dans le Camp des Insurgés le siége des Négociations à ouvrir sous ses auspices; ensuite, pour les commencer, il y a eu de nouveau une Conférence sur la rive *Autrichienne* du *Danube*, mais également inutile. Toutes tentatives, pour réconcilier ensemble les *Deys* de la Province & les Habitans, ont jusqu'ici été vaines, & leur Guerre, en attendant, a continué avec fureur. C'est ce qui résulte des derniers rapports, reçus de la *Hongrie* sur les affaires de la *Servie*. Les voici.

„ *De* SEMLIN, *le* 17. *Juillet*. — *Bekir*-Pacha, Plénipotentiaire de la *Porte*, étant arrivé au commencement de ce mois à *Schabatz*, a envoyé le 12. son *Muhadar* ou Lieutenant au Camp des *Serviens*, avec une partie de ses Troupes. Cet Officier a été reçu par les Insurgés au bruit du Canon & avec tous les honneurs Militaires; leur Commandant en chef *Czerni Georges* lui a fait l'accueil le plus distingué. Les *Deys* de *Belgrade* ont dû être invités à envoyer quelques-uns d'entre eux au même Camp, pour entendre les propositions du Commissaire-Pacificateur *Ottoman*."

„ — *Du* 19. *Juillet*. — Au lieu d'être informé de l'ouverture de Négociations de Paix en *Servie* par la médiation de *Bekir*-Pacha, on apprend que les hostilités se poursuivent avec une nouvelle vigueur entre les Commandans *Turcs* de la Province & les Habitans armés. Le 16, à 4. heures du matin, les *Deys* de *Belgrade* firent une sortie générale; ils divisèrent leurs Troupes en deux Corps; l'un se porta sur la route de *Constantinople*, contre *Czarapitz*, l'un des Chefs *Serviens*, qui étoit posté de ce côté; l'autre se dirigea vers *Beli-Potock*, où est le principal Camp des Insurgés. *Czarapitz* soutint le choc avec beaucoup de valeur, &, après un engagement qui dura jusqu'à 10. heures, il força les *Turcs* à la retraite; ces derniers laissèrent 40. morts sur la place, & eurent 40. Hommes grièvement blessés. L'Action fut encore plus vive & plus longue du côté de *Beli-Potocki*. *Turcs* eurent d'abord quelque avantage, tuèrent 16. Hommes aux *Serviens* & firent Prisonniers; cependant tous leurs efforts pour entamer la Ligne des Insurgés furent inutiles, & ils dûrent à la fin rétrograder & rentrer dans la Place. Dans leur retraite, ils portèrent en triomphe, sur des piques, quatre têtes de *Serviens*. Cette bravade a tellement indigné les Insurgés, qu'ils ont résolu d'user de représailles & d'exposer sur des piques, devant leur Camp, les têtes de tous les *Turcs* qu'ils tueroient. — Dans l'après-midi les *Deys* essayèrent une nouvelle attaque, sur le *Danube*, avec leurs Barques armées; mais le feu de l'Artillerie des *Serviens* les força bientôt à s'éloigner. — Avant-hier, *Czarapitz* a enlevé aux *Turcs* une grande quantité de Bétail qui paissoit en dehors de la Place, huit Hommes, qui les gardoient, ont été tués en pièces. — L'ordre & la discipline s'établissent de plus en plus parmi les Insurgés. Ils ont maintenant des Drapeaux & une Marche Militaire; leur Artillerie est peu nombreuse, mais bien dirigée. D'après un ordre émané en dernier lieu de leur Chef, il est défendu de prendre la fuite dans les attaques; chaque Soldat est autorisé à tirer sur les fuyards.

„ — *Du* 23. *Juillet*. — Suivant ce qu'on apprend, la dernière Affaire entre les *Turcs* de *Belgrade* & les *Serviens*, qui eut lieu le 16, n'a pas été entièrement à l'avantage des Insurgés; ceux-ci ont laissé plus de 30. Hommes sur la place, & 9. ont été faits Prisonniers. Il paroît, que les *Deys* employent toutes sortes de ruses contre les Insurgés: Ceux-ci ont découvert dernièrement une Conjuration, ourdie par des *Turcs*, qui s'étoient mis sous la protection, & qu'ils traitoient comme leurs Amis: *Czerni-Georges* vouloit les faire mettre à mort; mais l'Evêque & le Consul *Italien* parvinrent à l'en dissuader."

„ La Forteresse de *Semendria* a été enfin forcée par la famine de se rendre aux Insurgés. C'est le 18. de ce mois que cette reddition a eu lieu; environ 400. Hommes, qui en formoient la Garnison, ont mis bas les armes & ont été conduits jusqu'aux portes de *Belgrade*: Ces nouvelles bouches ne peuvent qu'augmenter la disette qui règne dans la Place.

„ *Bekir*-Pacha a établi son Quartier-Général à *Bolesch*; il vient d'être joint par *Hassan*-Bey avec 800. Spahis & une grande quantité de munitions & d'attirails de guerre; on ignore toujours, quels sont les projets de ce Plénipotentiaire de la *Porte*. D'après les derniers avis de la *Bosnie*, il règne aussi une grande fermentation dans cette Province; les *Chrétiens* y manifestent beaucoup d'animosité contre les *Turcs*."

„ — *Du* 26. *Juillet*. — Le *Muhadar* de *Bekir*-Pacha est venu ici, ces jours derniers, ainsi que quelques-uns des principaux *Serviens*. Sur leur demande, plusieurs des *Turcs* les plus distingués de *Belgrade* passèrent de

côté-ci & se rendirent à la Maison-de-
té (où se fait la Quarantaine.) Il y eut
re les uns & les autres de longs pourpar-
s sur les moyens d'opérer une conciliation.
Serviens persistèrent à exiger l'extradition
lable de quatre des *Deys:* Ils consen-
ent à déposer ensuite les armes, à retour-
dans leurs foyers, & à vivre en fidèles
ets de la *Porte*, pourvu toutefois que l'Ar-
ement ou Traité, qui auroit lieu, fût ga-
par les Puissances voisines: Cette nou-
e Conférence n'eut aucun résultat, les
ver ayant refusé de consentir à la première
ition. *Czerni Georges* paroît s'impatien-
de la stagnation où sont les choses, & des
aporisations de *Bekir*-Pacha. Il a fait re-
rir ce Plénipotentiaire de lui faire enfin
ouverture précise & catégorique sur le
itable but de sa mission, & sur les moyens
il se proposoit d'employer, en lui décla-
, que, s'il refusoit de satisfaire à cette
mande, les *Serviens* alloient pousser avec
igueur le Siège de *Belgrade*, & feroient in-
ssamment une attaque générale. *Bekir*-Pa-
a doit avoir répondu, qu'il ne pouvoit en-
ore s'ouvrir sur l'objet mentionné, quoi-
'il le désirât sincèrement; mais que, dans
eu, il seroit en état de faire à *Czerni Geor-*
une réponse satisfaisante. "

De HAMBOURG, *le* 17. *Août.*

On sçavoit, que déjà l'Escadre *Russe* de
Laval croisoit dans la *Baltique*. On vient
apprendre, que l'autre Escadre armée par
Russie, celle de *Cronstadt*, a également
apperçuë dans la même mer. Ce qui
truit presque tout doute sur cette Nou-
lle, c'est l'annonce suivante de la sortie
ochaine ou déjà effectuée de la dernière
scadre, qu'on lit dans la *Gazette* la plus
écente de *Pétersbourg*, celle du 31. du
ois dernier.

" *Sa Majesté Impériale témoigne sa reconnoissance au Commandant de l'Escadre*, partant de Cronstadt *afin d'entrer en Campagne*, *le Vice-Amiral* Crown, *pour les efforts, par lesquels il a réussi à établir parmi elle le bon ordre qui y règne, & à bien exercer les Equipages à la manoeuvre des Voiles & du Canon. Sa Majesté témoigne de même sa reconnoissance au Contre-Amiral* Laumin, *& en particulier au Capitaine* Mitkow, *commandant le Vaisseau* Jaroslawl; *au Capitaine Comte* Haiden, *commandant le Vaisseau* la Conception de Ste. Anne; *au Capitaine* Hamilton, *commandant le Vaisseau* l'Archange Michaël; *au Capitaine-Lieutenant de* Desin, *commandant la Frégate* Feodossia; *au Capitaine-Lieutenant* Powaleschin, *commandant la Frégate* Legkoi, *& au Capitaine-Lieutenant* Kasliwsow, *commandant le Cutter* Dispatch, *pour le bon maintient des Voiles & du Canon, remarqué sur leurs bords. Sa Majesté témoigne aussi sa reconnoissance au Capitaine par interim du Port de* Cronstadt, *le Contre-Amiral* Müssojedow, *ainsi qu'à son Adjoint, le Capitaine* Butschenskoi, *pour l'approvisionnement complet de la dite Escadre en tous objets d'équipement & d'armement. Sa Majesté accorde aux Equipages des Vaisseaux* Jaroslawl, *&* la Conception de Ste. Anne, *ainsi qu'à ceux des Frégates* Feodossia, *&* Legkoi, *& du Cutter* Dispatch, *la gratification d'un Rouble par Homme.* "

Ce sont les Lettres de *Copenhague* du 7. & du 11. du mois courant, qui ont annoncé l'apparition de l'Escadre de *Cronstadt* dans la *Baltique*. Suivant elles, cette Escadre, forte de neuf Vaisseaux de ligne & de plusieurs Frégates, a paru le 7. à la hauteur de l'Isle de *Bornholm* & gardoit, depuis, cette croisière. Elle s'est donc approchée de bien près du *Sund*, & cette position de l'Escadre a naturellement accrédité le rapport répandu aussi-tôt, qu'une partie en alloit passer par le dit Détroit dans la *Mer du-Nord*. Cette Division de l'Escadre consisteroit dans 3. ou 4. Vaisseaux de ligne & 3. Frégates.

De BERNE, *le* 7. *Août.*

La seconde Diète de la nouvelle Confédération *Helvétique*, qui étoit réunie ici depuis le 4. Juin dernier, a fini ses Séances le 3. du mois présent. Ce jour-là expiroit un nouveau mois de la réunion de la Diète, & devoit-elle par conséquent se séparer sans une nouvelle convocation extraordinaire, qui déjà une fois avoit eu lieu pour prolonger le cours de cette Session. Après sa clôture, les premiers Députés des dix-neuf Cantons se sont formés en *Syndicat*, pour délibérer sur plusieurs contestations, qui se sont élevées parmi divers Cantons particuliers. C'est pour la première fois, qu'a lieu cette espèce d'arbitrage entre les Membres de la Confédération, projetté par l'Acte de Médiation pour terminer leurs différends. Le *Syndicat*, qui doit s'en occuper journellement jusqu'à la fin de ses travaux, a déjà tenu trois Séances.

Avant de se dissoudre, la Diète a pourvu à la formation de l'Etat-Major Général de l'Armée éventuelle de la Confédération. Elle l'a fait, dans la Séance du 28. Juillet par la nomination de sept Colonels. Ils furent présentés par le Land-Amman de *Wattenwyll*, & adoptés, sans opposition, à la très-grande majorité des Voix. Les Colonels nommés sont MM. *Ziegler*, de *Zurich*; *Müller*, de *Glaris*; *Wurstenberger*, de *Berne*; le Baron de *Salis-Zizers*, des *Grisons*; *May*, de l'*Argovie*; *Glutz*, de *Soleure*; & *Gady*, de *Fribourg*. Le 26, la Diète avoit adopté un Rapport très-court de sa Com-

mission sur la compétence de l'Etat-Major-Général de l'Armée. Il y est dit, qu'il n'aura point d'appointemens & ne sera pas en activité de service, mais que ses Membres seront chargés des travaux préparatoires & de la correspondance avec les Cantons.

Le 25. du mois dernier, les Députés des Cantons *Catholiques* & mixtes, réunis pour délibérer sur les Ordres Religieux, se sont accordés à adopter pour maxime, qu'il ne sera plus supprimé de Couvens dans leurs Cantons qu'en vertu de Concordats faits avec le *Saint-Siège*, & qu'il ne sera point mis à la réception des Novices de conditions qui puissent nuire à la conservation des Ordres. Toutefois cette maxime ne s'appliqueroit qu'aux Couvens, qui voudront se rendre utiles à l'Etat & à la Société. Le *Land-Amman* a été prié de faire part de ces dispositions au Nonce du Pape, pour tenir lieu de réponse à sa Lettre aux Cantons *Catholiques*. Les Députés de *Saint-Gall*, de l'*Argovie*, de la *Thurgovie* & du *Tessin* ont déclaré, qu'ils engageroient leurs Gouvernemens respectifs à entrer dans sentimens de l'Arrêté & à en faire part médiatement au Nonce.

Mr. l'Abbé PROTH, *qui pendant n ans a dirigé avec succès le Pensionnat d moiselles à* Essen, *a l'honneur de prév Public, que, secondé par des Maitresses rées, il vient d'établir un Pensionnat cation pour les Demoiselles à* ANDEN *situé sur la* Meuse *entre* Huy & Na *Département de* Sambre-&-Meuse; *enseigné les devoirs de la Religion Ca que, les Langues* Françoise & Allema *l'Histoire sainte & profane, la Géogra le Calcul, & tous les ouvrages utiles & cessaires aux Demoiselles, pour le prix nitel de* 400. *Livres de* France, *y compr gement & nourriture. On peut s'adres cet effet (franc de port) à Mr. l'Abbé P à* Andennes, *qui procure également prix modique des Maitres de Danse, Mus & Dessin, aux Elèves, lorsque les Pa le désirent, & veuillent le payer séparé*

HISTOIRE DE POLYBE, nouvellement traduite du *Grec* avec un *Commentaire* qui *Corps de science Militaire*, enrichi de Notes critiques & historiques, où toutes les g des parties de la Guerre, soit pour l'offensive, soit pour la défensive, sont expliqué démontrées, & représentées en Figures: Ouvrage très-utile, non-seulement aux Chefs-Généraux, mais même à tous ceux qui suivent le parti des Armes: Par Mr. FOLARD, Chevalier de l'Ordre Militaire de *St. Louis:* Nouvelle Edition, revuë, corrigée, & augmentée d'un *Supplément*; en VII. Vol. enrichis de 150. Planches en taille douce, grand in 4^to^. — *Le Libraire* J. VAN GULIK *à* AMSTERDAM, *seul Propriétaire du fonds de cet Ouvrage classique, qui fait l'ornement des Bibliothèques tant Historiques que Militaires, & qui est aussi utile aux Gens-de-Lettres qu'à ceux qui suivent la profession des Armes, à l'usage desquels il est sur-tout destiné, en offre* une centaine d'Exemplaires, *raison de f.* 25: — *en feuilles; de f.* 28: — *broché, & de f* 36: — *relié demi en veau, pendant le cours des mois d'*Août *&* Septembre *de cette année. Passé ce terme, le prix en sera de f* 48: —, *sans souffrir aucune diminution.*

A vendre une partie excellente d'Outils, consistant dans des Coins d'acier gravés; des Alphabets; des Archets & Forets pour buriner le Cristal; un très-grand nombre de Ciseaux fins ou Burins pour travailler en toutes sortes de ciselure, Figures, Ornemens d'Eglise & petits Ouvrages; des Instrumens à modeler &c; le tout délaissé par feu le Médailleur, Graveur & Ciseleur C. LAMOTTE. *On peut avoir des informations ultérieures chez sa Veuve à* Leyde, *ou chez* J. Milders Jz., *Orfèvre en la même Ville.*

J. G. JACOBSEN, D. KRAYSCHOT, P. ZWEERTS & A. N. VAN SANTEN, *Courtiers, exposeront en vente publique, le Lundi* 3. *Septembre* 1804, *à* 5. *heures précises du soir, à* AMSTERDAM, *dans le* Brakke-Grond, *au* Nes, *une Partie de* 245. *Balles de Laine de la Côte d'*Espagne *ou des* Indes-Occidentales, *déposés dans les lieux qui seront indiqués ultérieurement dans la Notice.*

Mr. JEAN FRANÇOIS DE LATTÉ, *Habitant d'*Amsterdam, *étant décédé depuis quelque tems, on en prévient tous les Débiteurs & Créanciers du Défunt, les invitant de vouloir bien se présenter avant le* 15. *Septembre prochain chez* P. F. BAUM, *Notaire, sur le* Cingel *près du* Blauwburgwal *à* Amsterdam, *afin de rendre compte de ce qu'il y a à liquider entre eux & le dit Défunt.*

à LEYDE, *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES, publiées à LEYDE, le 24. Août 1804.

DE LIVORNE, *le 4. Août.* Suivant les Lettres de *Porto-Ferrajo*, on travaille avec la plus grande activité à élever de nouvelles Fortifications sur différents points de cette Ville, ainsi que sur les points les plus importans de toute l'Isle d'*Elbe*; on approvisionne la Place de toutes sortes de Vivres; on augmente l'Artillerie des Remparts, & on attend un nouveau Renfort de Troupes *Françoises*. Ces dispositions, ajoutent les Lettres de l'Isle, sont prises par mesure de sûreté, vu le voisinage des Forces ennemies qui se trouvent dans la *Méditerranée*.

Les Etats de la *Sardaigne* ont été assemblés au Printems. L'objet principal de leurs délibérations a été une Contribution extraordinaire sur les revenus, demandée par le Roi. Les Etats ayant donné leur consentement à cette Contribution, il a paru à *Cagliari*, le 23. Avril, une Ordonnance Royale y relative. On évalue à 400,000. Livres de *Sardaigne* le produit annuel de cette Contribution.

De HAMBOURG, *le 17. Août.* Parmi les dernières Nouvelles de *Berlin*, se trouve celle que l'Alliance du Prince *Henri*, Frère du Roi, avec la plus jeune Fille du Prince-Héréditaire de *Danemarc* a été définitivement arrêtée.

Des Lettres de *Grodno* ont donné l'avis de l'arrivée en cette Ville-là du Comte de *Lille*, ou *Louis* XVIII, parti le 26. Juillet dernier de *Varsovie* pour la *Lithuanie*. On ne sçait cependant jusqu'ici aucuns détails touchant le Voyage de ce Prince ou sur l'entrevuë, qu'il devoit avoir avec d'autres Membres de la Famille des *Bourbons* sur les Frontières *Russes*. Mais dans l'intervalle on vient d'apprendre de *Varsovie* la découverte d'un crime obscur, médité contre la vie des personnes de la Famille ci-devant Royale de *France* qui résident en la dite Ville. La découverte de l'attentat doit n'avoir précédé le Voyage du Frère de *Louis* XVI. que de peu de jours. " Vers la fin du mois précédent (écrit-on de *Varsovie* en date du 7. du courant,) on découvrit une trame, qui tendoit à empoisonner le Comte de *Lille* & sa Famille. Deux Etrangers inconnus avoient » mis dans leurs intérêts, au moyen de promesses considérables, un nommé *Coulon*, qui » tient ici un Billard, & l'avoient engagé à donner sa parole, qu'il profiteroit de ses » liaisons avec le Cuisinier du Comte de *Lille*, pour jetter dans la Soupe, préparée » pour la table du Prince, trois Carottes, qu'on lui remit. Néanmoins le sus-dit *Coulon*, » poursuivi par sa conscience, dénonça ensuite ce qui s'étoit passé & délivra le Paquet, qui renfermoit les Carottes. Celles-ci furent examinées alors par deux Médecins & un Apothicaire de cette Ville, & il se trouva qu'elles étoient remplies d'Arsenic. Le Comte de *Lille*, peu avant son départ pour *Grodno*, écrivit itérativement » sur cette affaire, le 24, le 25. & le 26. du mois passé, au Comte de *Hoym* & au Président de *Tilly* à *Berlin*, & Sa Majesté *Prussienne* a ordonné à-présent de faire les recherches les plus rigoureuses pour approfondir la chose. Les deux sus-dits Etrangers, dont les Signalemens ont été rendus publics par autorité, ont disparu. " Il faut attendre l'éclaircissement de cette affaire, recommandée en particulier, suivant le rapport qu'on vient de lire, à l'examen le plus sérieux des Autorités Judiciaires *Prussiennes*, sous la protection desquelles le Comte de *Lille* & sa Famille vivoient à *Varsovie*.

ARTICLES *de* VIENNE *& de* BERLIN, *publiés par les Journaux* François.

" *De* VIENNE, *le 2. Août.* Notre Cour a, pour la seconde fois, tâché de s'assurer des sentimens du Cabinet de *Pétersbourg*, relativement à la démarche de reconnoître le nouvel Empereur des *François*. Mais elle n'a point reçu à cet égard de réponse catégorique; & il paroît, que, d'après cela, elle se croit dispensée de subordonner davantage ses propres délibérations à des formalités Diplomatiques, dont la lenteur pourroit devenir contraire à ses intérêts. On assure donc, qu'un Courier, expédié d'ici pour *Paris*, il y a quelques jours, est porteur de nouvelles Lettres-de-créance pour notre Ambassadeur, M. le Comte de *Cobentzel*. "

" *De* BERLIN, *le 30. Juillet.* La conservation de notre Neutralité est maintenant déclarée de nouveau d'une manière positive. Il y a quelque tems, qu'il parut douteux si les circonstances & la correspondance active avec la Cour de *Russie* n'auroient pas d'autres

fuites ; mais l'esprit pacifique du Roi, & certaines propositions qui ont été fa
ont conduit promtement les choses au point que la *Prusse* veut non-seulement conse
paisiblement sa Neutralité, mais qu'elle a fait connoître ouvertement cette résolution
déclarant, dit-on, que S. M. *Prussienne* ne souffrira jamais le passage de Troupes é
gères par le Territoire *Prussien*. Depuis ce moment l'échange des Couriers a cessé
nos Troupes restent tranquilles dans leurs Quartiers. "

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *jusqu'au* 1. Fructidor (19. *Août.*)

„ Un *Sénatus-Consulte* & différentes nominations, qui sont le fruit des Séances d
nat du mois passé, viennent d'être rendus publics. Par le *Sénatus-Consulte*, adopt
15. *Thermidor* sur la proposition du Gouvernement, a été continué pour deux nouv
années l'effet d'une Loi de circonstance, qui en vue de la sûreté publique déroge,
quelques Départemens de l'*Ouëst* & du *Midi*, ainsi que pour la *Corse* & le ci-de
Piémont tout entiers, au privilège spécial qu'accorde aux Habitans le nouvel ordre
choses dans l'administration de la Justice. D'après les dispositions du nouveau *Sén
Consulte*, celui du 26. *Vendémiaire* an 11, portant suspension, pendant le cours de l'an
& de l'an 12, des fonctions du *Jury* dans les Départemens des *Côtes-du-Nord*, du *Mo
han*, de *Vaucluse*, des *Bouches-du-Rhône*, du *Var*, des *Alpes-Maritimes*, du *Gol
Liamone*, du *Pô*, de la *Doire*, de la *Sesia*, de la *Stura*, de *Marengo*, & du *Tanare*
prorogé pendant le cours de l'an 13. & de l'an 14. Les nouvelles nominations,
par le Sénat, sont l'élection déjà annoncée d'un nouveau Membre de la Cour de C
tion, & celles de différents Membres du *Corps-Législatif*. Dans la même Séance du
Thermidor, où le Sénat appella M. *Lamarque* à siéger au Tribunal Suprême de l'Emp
& à laquelle fut présent le Prince *Joseph*, il a été élu au *Corps-Législatif*, comme
putés du Département du *Pô*, Chef-lieu *Turin*, MM. *Charles Botta* & *Jacques Pave
mis entre autres sur les rangs, pour la Législature, par les Electeurs de leur Pays.
Messieurs ont été proclamés Membres du *Corps-Législatif* par le Prince *Joseph*, qui
stoit aux opérations de leur élection, & occupoit alors le Fauteuil du Président du
nat. Cette Assemblée, reprenant le 29. *Thermidor* le travail des nominations à la Lég
ture, y a nommé, ce dernier jour, parmi les Candidats présentés par les Colléges
toraux respectifs, les personnes suivantes; pour le Département de la *Côte-d'Or*,
lieu *Dijon*, MM. *Villiers* & *Larché*; pour la *Dordogne*, Chef-lieu *Périgueux*,
Manieres, *Chilland-Larigaudie*, *Limouzin*, & *Punis*; pour le *Doubs*, Chef-lieu
çon, M. *Sainte-Suzanne*; pour la *Drôme*, Chef-lieu *Valence*, MM. *Olivier*, &
damine; pour l'*Hérault*, Chef-lieu *Montpellier*, MM. *Nougarède*, *Grenier* & *Lafa
pour l'*Indre*, Chef-lieu *Châteauroux*, MM. *Duris-Dufresne*, & *Perigois*; pour le
des, Chef-lieu *Mont-de-Marsan*, M. *Ducos*; pour le *Léman*, Chef-lieu *Genève*,
Lefort, & *Plaguiat*; pour la *Haute-Loire*, Chef-lieu *le Puy*, MM. *Grenier* & *Besque

„ On attend en ce moment les récits des principales Solemnités, qui en différents
droits de la *France* ont marqué la Fête de l'Empereur. Celles de ces Solemnités, qui mé
tent le plus de fixer l'attention, n'ont eu lieu que lendemain de l'Anniversaire de la na
sance de Sa Majesté. Cet Anniversaire coïncidant avec la Fête de l'*Assomption*, celle
l'Empereur, & avec elle ses grandes Cérémonies, ont été reculées d'un jour, à l'Arm
& ailleurs. Ainsi l'avoit voulu aussi, par la même raison, le Calendrier *François* de
dernières années. S. M. Impériale s'est donc arrêtée à *Ostende* jusqu'au 27. *Thermid
& n'est retournée que ce jour-là au soir dans le Boulonnois*, pour y distribuer le 28
Décorations de la *Légion-d'honneur* aux *Légionnaires* de l'Armée & de la Flottille.
Cérémonie, pour laquelle l'Empereur avoit ordonné la réunion de cent-mille Hom
de Troupes, & qui par ses préparatifs extraordinaires avoit attiré déjà d'avance
les Camps & dans tous les environs une foule immense de curieux, a eu lieu le
Thermidor ou 16. Août avec l'appareil le plus imposant, & a rempli ensuite cette jour
& jusqu'à la suivante des réjouïssances qu'elle a amenées, conformément au
gramme ci-dessous. "

PROGRAMME *de la Fête de* SAINT-NAPOLÉON, *qui doit être célébrée au Camp
Boulogne le* 28. Thermidor, *jour où l'Empereur distribuera à toute l'Armée les Déco
tions de la* Légion-d'honneur. (*Publié par ordre du Ministre de la Guerre.*)

„ Le 26, les Troupes du Camp de *Montreuil*, la Division de Cavalerie-légère qui
Saint-Omer aux ordres du Général *Bourcier*, des Détachemens composés des Grenadiers

Réserve aux ordres du Général *Junot*; des Officiers & Dragons de la Division du Général *Paraguay-d'Hilliers*, & de celle du Général *Klein*, qui font partie de la *Légion-d'honneur*, arriveront à *Boulogne* pour prendre position dans les Camps & Cantonnemens, qui seront séparés d'après les ordres de M. le Maréchal *Soult*. "

„ Le 27, au soleil couchant, il sera tiré des Forts de *Boulogne* une Salve d'Artillerie, qui annoncera la Fête. "

„ Le 28, au soleil levant, une pareille Salve annoncera la Solemnité du jour. A neuf heures on battra la Générale dans les Camps, & toute l'Armée, en Colonne serrée, par Brigades formées sur un front de Division par Compagnies de Régiment, se portera sur le Terrain destiné à la Cérémonie. L'Artillerie & le Génie formeront une Colonne à la tête de la Division par Compagnie d'Armes. Les Troupes & Agens de Marine formeront aussi une Colonne. Le Trône de l'Empereur, élevé sur un Socle & orné de Trophées, sera placé au centre d'un demi-cercle, sur le contour duquel chaque Tête de Colonne trouvera son emplacement. Des poteaux indiqueront la droite & la gauche de la Tête des Colonnes, & d'autres les guets, leur prolongement, de manière que chacune d'elles soit, en rayonnant, dirigée sur le centre. La Cavalerie sera en Bataille derrière la queuë des Colonnes, formant le demi-cercle. On choisira un Terrain, qui présente, autant que possible, une sorte d'Amphithéâtre autour de cette courbe. "

„ Les Grands-Officiers de la Couronne seront placés derrière Sa Majesté; à sa droite & à sa gauche, les Princes *François*. Sur une Estrade, plus bas, seront à droite les Ministres, à gauche les Maréchaux de l'Empire & les Colonels-Généraux, les Sénateurs & Conseillers-d'Etat présens; en avant les Aides-de-Camp de l'Empereur. Le Grand Etat-Major-Général de l'Armée & les Etats-Majors-Généraux des Camps occuperont les places, qui leur seront désignées. "

„ Chaque Général-de-Brigade sera à la tête de sa Colonne; le Général, commandant la Division, sera à la tête de la première Colonne, formée de la première Brigade de la Division. Les *Légionnaires* de chaque Brigade seront en avant de la Colonne, formant un Peloton, & les Drapeaux de la Brigade se placeront derrière eux. Les Tambours & les Corps de Musique de toute l'Armée seront placés à droite & à gauche du Trône, sur le diamètre du demi-cercle. "

„ L'Empereur, qui pendant cette journée établira son Quartier-Général à la *Tour-d'Ordre*, se rendra avant midi à sa Barraque, où se réuniront les Ministres, les Grands-Officiers de la Couronne, les Maréchaux de l'Empire, les Colonels-Généraux. A midi, S. M. montera à cheval pour se rendre au lieu de la Cérémonie; son départ sera annoncé par une Salve, tirée de la *Tour-d'Ordre*. Aussi-tôt que S. M. arrivera, tous les Tambours battront aux Champs; quand Elle sera placée, une seconde Salve, tirée de la *Tour-d'Ordre*, sera le signal de faire le plus grand silence. Le Grand-Chancelier de la *Légion-d'honneur* prononcera alors un Discours, après lequel un roulement général de tous les Tambours annoncera qu'on va prêter le Serment: Les Troupes présenteront les armes, & les *Légionnaires*, suivis des Drapeaux, se porteront en avant, à moitié de la distance des Têtes des Colonnes au Trône, afin d'entendre mieux le Serment; l'attention la plus religieuse sera commandée. L'Empereur prononcera lui-même le Serment. A l'instant, les *Légionnaires* répondront: *Nous le jurons*. Une Symphonie Guerrière, exécutée par tous les Tambours & tous les Corps de Musique de l'Armée, accompagnera ce sublime hommage rendu à l'honneur & à la Patrie, cet acte éclatant de dévouement à l'Empereur, tandis qu'une Salve de toute l'Artillerie de la Côte, de la Flottille & des Forts, le fera retentir au loin. Le Ministre de la Guerre, Major-Général des Camps, conduira les Grands-Officiers au pié du Trône; il ira ensuite à la Tête de chaque Colonne pour y chercher les Officiers & *Légionnaires* & les amener successivement au Trône, où, présentés par le Grand-Chancelier, ils recevront la Décoration des mains de Sa Majesté. Pendant la distribution il sera chanté un *Te-Deum*, accompagné d'une Musique Guerrière. Quand toutes les Décorations seront distribuées & que chacun sera retourné à sa place, les Colonnes, en commençant par celle de droite, défileront devant le Trône, chaque Division prenant ses intervalles par la Tête de la Colonne. "

„ Les Troupes retourneront dans leurs Camps, où il aura été distribué à chaque Homme une double ration de pain, une double ration de viande & une bouteille de vin. L'Empereur parcourra les Camps pendant que la Musique de chaque Corps jouëra sur le front de bandière dans l'intervalle des deux Bataillons. A neuf heures du soir, une Salve d'Artillerie, tirée de la *Tour-d'Ordre*, annoncera le Feu-d'artifice. Quinze mille hommes du Camp de *St. Omer* prendront les armes, & tireront, au moment du bouquet, 15,000. cartouches à étoiles. En arrière de chaque Camp il pourra se former des Danses. Le lendemain à midi il sera fait dans les Camps des Courses à cheval & à pié, des Tirs à la cible par Bataillon, & il sera distribué des Prix. A l'heure de la retraite toute l'Armée rentrera dans les règles ordinaires de la Police du Camp. "

„ Les Lettres de l'Armée de *Boulogne*, en rapportant l'exécution de toutes les dispositions du Programme de la Fête de *Saint-Napoléon*, ajoutent que les Membres de la *Légion-*

d'honneur de tous les Camps & Réserves ont été réunis, le premier jour de la Fête différents Banquets, donnés en leur honneur par le Prince *Joseph*, par les Ministres de la Guerre & de la Marine, par le Maréchal *Soult*, & par l'Amiral *Bruix*. La Table du Prince a été dressée sur le Plateau d'*Outreau*, en arrière du Camp de la 2me Divisi celles du Ministre de la Guerre & du Maréchal *Soult* l'ont été entre la *Tour d'Ordre* le Camp de la 1re Division; celle du Ministre de la Marine sur le *Quai des Victoi Boulogne*, & celle de l'Amiral *Bruix* sur l'Esplanade du Bassin du même Port. "

„ A *Anvers* & à *Cherbourg* le 28. *Thermidor* a été rendu mémorable aussi par des cérémonies très-intéressantes par leur objet, qui étoit l'inauguration de travaux publics des plus importans. Nous croyons devoir faire connoître l'idée, que le Jou officiel a donnée de ses travaux, en les annonçant le jour de leur inauguration. comment cette Feuille en a parlé à cette occasion. "

„ *Aujourd'hui*, 28. Thermidor, *se fait l'inauguration de l'Arsenal Maritime d'*Anver *de la Digue de* Cherbourg. — *L'Arsenal Maritime d'*Anvers *a été tracé par l'Empereur* 9. Thermidor *an* 11. *Cette Ville ne sera ni un Port d'armement, ni une Ville forte & fr tière; mais elle est destinée à devenir un Port de Construction & de Commerce de premier gne. Les Magasins, les Casernes, les Atteliers, & sept Chantiers déjà établis, la construc déjà avancée de trois Vaisseaux de ligne & d'une Frégate, & la construction terminée de Corvettes sur les Chantiers de ce Port, consacrent la Solemnité de l'inauguration de son Arsenal Maritime, à laquelle préside M.* Malouet, *Commissaire-Général de la Marine. — Rade de* Cherbourg, *sur laquelle sont fondées tant d'espérances, & qui inspire déjà tant craintes à nos Ennemis, est une Victoire remportée sur l'*Océan. *La construction de ces Digues si célèbres, dont l'invention a fait tant d'honneur à l'Inspecteur-Général de* Ceffart *a été prise sous la direction de l'Ingénieur en chef* Cachin, *nommé depuis Inspecteur-Général des Ponts & Chaussées; elle est terminée dans le point le plus difficile; & sur ces Digues, élevées de douze piés au-dessus du niveau des plus hautes mers, est établie une Batterie de quatre Pièces de canon & de douze Mortiers, dont les décharges multipliées proclament en ce mom des succès si importans pour notre Marine. "*

„ *Nous construisons des Vaisseaux de guerre dans le Port d'*Anvers, *que ses moyens de communication avec le* Rhin, *la* Meuse *& l'*Escaut, *rendent si propre à ce genre de travaux; dont on va étendre l'enceinte pour qu'elle suffise à tous les besoins d'un Commerce prospè Dans la Rade de* Cherbourg, *& dans le Port* Napoléon, *auquel on travaille avec la plus grande activité, nos Vaisseaux seront conservés & armés; ils y trouveront un asyle assu & une protection efficace dans la défensive, &, pour l'offensive, le point de départ le plus favorablement situé. "*

„ Le Général-de-Division *Ernouf*, Capitaine-Général de la *Guadeloupe*, vient de mander au Gouvernement, que cette Colonie est dans la meilleure situation. Parmi les détails, qu'il a donnés, il annonce, que les Corsaires de la *Guadeloupe* ont pris 92. timens *Anglois*, depuis le mois de *Thermidor* an 11. jusqu'au 3 *Floréal* an 12. Le Capitaine-Général, en adressant au Ministre de la Marine l'état nominatif de ces Prises, observe, que beaucoup de Bâtimens capturés étoient de fortes Lettres-de-marque, à trois mâts, armées de 20. à 22. Pièces de canon, enlevées à l'abordage par des Bricks & Go lettes *François* armés en Corsaires, n'ayant que du petit calibre, & montés à-peine de 50, 60. & 100. Hommes d'Equipage. Il faut en excepter, ajoute-t-il, *le Bonaparte* & *le Grand-Décidé*, qui ont prêté le côté à des Corvettes *Angloises*, & favorisé par de manoeuvres hardies l'arrivage de leurs Prises dans nos Ports, malgré tous les efforts de l'Ennemi. Le Général *Ernouf* remarque, que le produit brut des Prises, liquidées jusqu 13. *Floréal* an 12, s'élevoit à 4.506,982. Liv. 10. Sols 4. Deniers. Les trente dernière Prises n'étoient pas encore liquidées. "

„ *Cinq. p. c. cons.* 56. Fr. 53. Centimes. *Banque de France*, 1111. Fr. & un quart.

De Leyde, *le* 23. *Août.* Les *Papiers de* Londres *du* 15. *an* 18 *de ce mois*, viennent d'arriver, annoncent le retour de l'Amiral *Gantheaume* de la Baye de *Camar* à la Rade extérieure de *Brest*, où toute la Flotte de ce Port se trouvoit mouillée prête tenant. Les mêmes Papiers sont remplis de détails, relatifs à un malheureux Duel entre le Vice-Président des *Etats-Unis* d'*Amérique* M. *Burr*, & son Compatriote le Général *Hamilton*, qui a été tué. 3. *p. c. cons.* 56. & cinq huitièmes.

A Leyde, *par* Abraham Blussé, *le Jeune.*